

# Chroniques d'un engagement séculaire



*Kathrin Bieri-Straumann\** – En proclamant l'Année internationale des agricultrices, l'ONU reconnaît l'engagement souvent oublié d'actrices de première ligne : les femmes. Génération après génération, pionnières, femmes politiques et associations féminines (dont l'USPF) ont conquis ces droits que l'on tient aujourd'hui pour acquis : se former, participer à la vie politique, exercer un métier, bénéficier d'une protection sociale et d'une assurance maternité.

Faite de petites victoires décisives, l'histoire des paysannes s'est construite pierre après pierre pendant plus de cent ans. À l'origine : quelques femmes rurales qui se sont regroupées. Il ne s'agissait pas seulement d'échanger et de passer un moment convivial, même si ces objectifs figuraient parmi les priorités des premières associations de femmes paysannes. Dès 1918 à Moudon (VD), la paysanne Augusta Gillibert-Randin\*\* a fédéré agricultrices et productrices dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. Leur premier cheval de bataille : unir leurs forces afin d'obtenir de meilleurs prix pour l'achat de semences et l'écoulement de leurs produits. Selon les historien·nes, les femmes rurales étaient aux avant-postes de la réponse à la crise agricole de l'entre-deux-guerres, augmentant la production destinée à la vente et renforçant l'autosuffisance des exploitations.

Nous sommes en 1932. Les Suissesses ne vont pas arracher le droit de vote avant plusieurs décennies. À cette époque, le travail des femmes à la ferme, bien qu'essentiel, est invisible aux yeux de la société. Et pourtant, elles vont parvenir à faire entendre leur voix.



Dès 1932, les paysannes et femmes rurales se sont organisées dans toute la Suisse pour obtenir des améliorations en matière de droits et de statut des femmes.

Les fondatrices de l'Union des paysannes suisses (UPS), fédération rassemblant cinq associations cantonales (AG, BL / BS, BE, SH, VD), se donnent une mission claire : faire progresser la condition sociale, économique et éthique des paysannes. Concrètement, elles s'attaquent aux problèmes concernant la commercialisation des produits et la formation agricole, ainsi qu'à l'allègement de la charge de travail des paysannes. Forte de son ancrage à la fois cantonal et national, l'UPS investit la scène internationale en ralliant dès 1933 l'Union mondiale des femmes paysannes (ACWW).

## Une percée majeure : des paiements directs pour les paysannes

Les paysannes ont mis en place des programmes de formation, encouragé l'acquisition de connaissances en économie domestique et renforcé le rôle des femmes au sein de la famille et de l'exploitation agricole. L'amélioration de la formation des paysannes et la lutte acharnée menée par l'ancienne UPS (aujourd'hui USPF) ont porté leurs fruits : dans le cadre de la Politique agricole 2002, le diplôme de paysanne avec brevet fédéral a été mis sur un pied d'égalité avec le diplôme d'agriculteur/agricultrice CFC. En d'autres termes, les paysannes ont obtenu le droit de reprendre des exploitations et de bénéficier de paiements directs et de crédits d'investissement. Ce faisant, la fédération a ouvert une brèche pour la reconnaissance des paysannes.

L'USPF a en outre joué un rôle pionnier dans la participation des femmes aux instances et associations agricoles : concrètement, en 1980, elle a obtenu un premier siège au comité de l'Union suisse des paysans (USP) puis, plus récemment encore (en 2013), un premier siège pour les femmes au sein de la présidence de l'USP. La protection sociale des paysannes et des conjointes travaillant

sur les exploitations a fait l'objet d'un combat décisif. Pendant longtemps, les femmes ont travaillé sans la moindre prévoyance ni protection juridique, une situation qui n'a commencé à s'améliorer progressivement que sous la pression politique. En 2027 entrera en vigueur la nouvelle couverture d'assurance obligatoire pour les conjoints et conjointes travaillant sur les exploitations. C'est une victoire marquante que l'on doit en partie à la pugnacité de l'USPF.

## La vie et les défis des paysannes et agricultrices aujourd'hui

Héroïnes de la production alimentaire, les paysannes et agricultrices cumulent aujourd'hui plusieurs casquettes. Elles dirigent des exploitations seules ou en partenariat, prennent des décisions opérationnelles, interviennent tout au long de la chaîne de valeur (de la production à la commercialisation) et gèrent des activités d'agritourisme. À cela s'ajoutent leur engagement pour le développement durable et leur implication dans les associations professionnelles et la vie politique. Elles contribuent donc largement à la diversité et à la pérennité de l'agriculture suisse.

Mais gagner une bataille ne signifie pas gagner la guerre. Les femmes ne sont pas toujours associées de manière équitable aux processus décisionnels, et leur travail n'est souvent pas suffisamment reconnu, rémunéré ou protégé. Parmi les autres défis auxquels elles sont inlassablement confrontées : concilier vie familiale et vie professionnelle, composer avec les attentes de la société et répondre à des exigences et des conditions en perpétuelle mutation.

## Une pour toutes, et toutes pour une

C'est pour toutes ces raisons, et surtout pour défendre leurs intérêts, que les femmes dans l'agriculture ont besoin de l'USPF. Par son

intermédiaire, elles parlent d'une seule et même voix, quelles que soient leur formation ou leur activité. Porte-étendard de leurs revendications, l'organisation leur permet d'exercer une influence au sein des instances décisionnelles ainsi que sur la scène politique. Comme le montrent les 100 dernières années, engagement, cohésion et combativité sont les maîtres-mots de toute conquête durable. Mais la force motrice reste la sororité qui nourrit le partage d'expériences, l'entraide et la puissance collective.

Dans l'agriculture comme dans tous les secteurs, la formation initiale et la formation continue jouent un rôle clé, car elles permettent d'affirmer sa légitimité et de façonner activement l'avenir. À la fois concrète et variée, la formation de paysanne BF ouvre les portes du monde agricole tout en enrichissant les compétences issues de leur précédente carrière. Les diplômées met-



En 2021 a lieu la deuxième session des femmes au Palais fédéral : l'USPF organise la Commission de l'agriculture et soumet au Parlement des revendications visant à améliorer la situation des femmes dans l'agriculture.

tent ainsi leur expérience au service du secteur agroalimentaire, de la gestion d'exploitation à la commercialisation, et lui offrent des perspectives riches et variées. Il faut que celui-ci reconnaisse la contri-

bution indispensable de toutes les femmes travaillant dans l'agriculture, quels que soient leur formation, leur profession ou leur domaine d'activité. C'est dans la collaboration que réside notre force, dans l'unité et la solidarité.

Bien plus qu'une simple célébration, l'Année internationale des agricultrices 2026 proclamée par l'ONU représente une mission pour l'avenir. L'histoire montre à quel point les femmes sont fortes lorsqu'elles s'unissent autour d'enjeux communs. À n'en pas douter, les années à venir apporteront leur lot de nouvelles opportunités, mais aussi de nouveaux défis. Pour tirer parti de ces opportunités et continuer à jouer un rôle central dans le secteur agroalimentaire, paysannes et agricultrices ont plus que jamais besoin d'engagement, de cohésion et de solidarité. Ainsi que d'une organisation solide à leurs côtés.

## Le regard de l'historienne Catherine Morgenthaler

*Kathrin Bieri-Straumann\** – Dans le cadre de son mémoire de master à l'Université de Bâle, Catherine Morgenthaler a étudié les prémisses du mouvement des paysannes et des femmes rurales en Suisse ainsi que ses pionnières. Elle a de plus retracé l'histoire de la création de l'USPF.

Son analyse historique montre que les pionnières de l'entre-deux-guerres avaient bien compris l'importance des liens, de l'entraide, de l'éducation et de l'autonomie. L'historienne s'est notamment intéressée à la figure de Lili Kohler-Burg, à la fois enseignante, agricultrice, précurseuse du mouvement des femmes rurales et principale instigatrice de l'actuelle USPF. « Elle a milité pour la formation initiale et continue des paysannes, ainsi que pour la professionnalisation de ce métier. » Ce « mouvement d'entraide rural », comme l'appelle Catherine Morgenthaler, est resté jusqu'à présent dans l'angle mort de la recherche.

Catherine Morgenthaler souligne le caractère résolument moderne et révolutionnaire d'une prise de position de Lili Kohler-Burg : la « double journée » des femmes. Celle-ci a donné lieu dès 1943 à des revendications sociopolitiques avant-gardistes, qui restent encore d'actualité aujourd'hui. Afin de venir en aide aux paysannes, confrontées à une charge de travail importante et à des contraintes multiples, Lili Kohler-Burg a plaidé pour la création de crèches en milieu rural. Une conviction de femme qu'elle a voulu faire partager à cette assemblée exclusivement composée d'hommes qu'est l'AD de l'Union suisse des paysans. Nous sommes en 1943 et, pour la toute première fois, une voix féminine retentit dans ce bastion masculin. Mais elle n'est pas entendue.

### Il a fallu pas moins de 82 ans pour que cette revendication révolutionnaire soit entendue.

En effet, ce n'est qu'en décembre 2025 que le Parlement suisse a adopté une première loi sur les crèches en Suisse. L'USPF a d'ailleurs milité ardemment en ce sens. « L'histoire des débuts du mouvement des femmes rurales montre que les paysannes ont adopté une attitude ambivalente, explique Catherine Morgenthaler. D'une part, elles ont formulé des revendications progressistes et ont fait preuve d'un formidable aplomb. Mais de l'autre, elles ne voulaient pas être considérées comme émancipées. » Mais pour l'historienne, une chose est sûre : « Leur mobilisation a permis d'ouvrir la voie à l'émancipation, tant sur le plan de l'éducation que d'un point de vue socio-économique. »



Dans le cadre de son mémoire de master, Catherine Morgenthaler a étudié les prémisses du mouvement des paysannes et femmes rurales en Suisse. (Photo : mäd)

\*\* Augusta Gillibert-Randin a fondé la première coopérative de paysannes, l'Association des Productrices de Moudon (VD).